

Le site archéologique de Fort-Harrouard à Sorel-Moussel (Eure-et-Loir)

UN SITE NATUREL

Le site de Fort-Harrouard sur la commune de Sorel-Moussel, dans le nord de l'Eure-et-Loir, est un éperon barré, installé sur un relief de confluence, dominant la vallée de l'Eure de plus de 60 m. Ce lieu stratégique a été occupé depuis le Néolithique moyen (vers 4 000 ans avant J.C.) jusqu'au début de l'Age du Fer, puis de manière discontinue à l'époque antique et au Moyen Age.

Implanté en forêt, il se situe en limite de la vaste Forêt domaniale de Dreux, dont il ne fait pas partie en raison de son histoire particulière. En effet, le site a été acquis par un mécène, M. Louis Deglatigny, et a fait l'objet de deux donations successives à l'État en 1921 et 1934. la surface totale représente environ 12 hectares (dont 7 ha au sommet), pour l'essentiel propriété de l'État. Quelques parcelles sur le flanc ouest correspondent à des maisons individuelles, installées en contrebas de l'éperon.

Les donations précisaient que la destination du mobilier archéologique était le Musée des Antiquités Nationales, à Saint-Germain-en-Laye (un peu de mobilier est toutefois conservé au Musée de Dreux, issus de fouilles anciennes ponctuelles).

Le site a été classé au titre des Monuments historiques par arrêtés en date du 2 juin 1921 et du 10 juillet 1934, sous l'appellation « enceinte préhistorique de Fort-Harrouard ».

UN SITE ARCHÉOLOGIQUE EMBLÉMATIQUE AU NIVEAU EUROPÉEN

Les premières occupations humaines remontent au milieu du Néolithique, vers 4 000 ans av. J.-C., quand les populations de paysans diversifient leurs modes d'implantation, initialement limitées aux fonds de vallées et aux terrains limoneux propices au développement de l'agriculture, pour s'installer également sur les plateaux et en particulier sur des sites de hauteur.

Un rempart monumental, précédé d'un fossé, ferme l'éperon sur une longueur de 260 m. La dénivellation atteint près de 9 m de hauteur entre la base du fossé et le sommet du talus. Il a été aménagé en plusieurs phases du Néolithique à l'Age du Bronze.

Les vestiges du Néolithique moyen ont servi à la définition du Chasséen du Bassin parisien. Ils renferment notamment une série exceptionnelle et unique de 11 statuettes féminines en terre cuite.

Au Néolithique final (vers 2 500 ans av. J.-C.), c'est le site qui a livré, pour toute l'Europe, le plus grand nombre de silex originaires de la région du Grand-Pressigny (plus de 300 pièces), à environ 200 km de distance au sud. L'hypothèse d'un site relais jouant un rôle majeur dans la diffusion ou la redistribution de ces productions est vraisemblable.

A l'Age du Bronze, c'est un véritable centre de production métallurgique (présence de creusets et de moules), jouant également un rôle majeur dans les échanges entre les ateliers bronziers de Bretagne, le nord et l'est de la France.

Le site de Fort-Harrouard a servi de référence dans de nombreuses études sur le Néolithique et l'Age du Bronze, notamment dans l'élaboration des chronologies et dans la constitution des corpus.

RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES

Les fouilles de l'abbé Philippe ont duré près de 50 ans jusqu'en 1950. Les observations sur la stratigraphie et la chronologie des occupations ont été confirmées par les travaux conduits sur le site à partir de 1983, avec une équipe pluridisciplinaire, sous la conduite de J.P. Mohen (MAN), avec la collaboration notamment de J.P. Nicolardot (CNRS), J.J. Cleyet-Merle (MAN), J. Roussot-Larroque (CNRS) et A. Villes (DRAC SRA). Ce dernier a dirigé les dernières opérations, jusqu'en 1993.

Bien que la partie centrale de l'éperon soit plutôt arasée et que les fouilles de l'abbé Philippe aient porté sur une vaste surface (près de 2 hectares), le site recèle encore un fort potentiel, en particulier sur le versant oriental, où la puissance stratigraphique est importante et bien conservée, renfermant des niveaux d'occupation du Néolithique moyen à la fin de l'Age du Bronze.

Avant une reprise éventuelle de recherches de terrain sur le site de Fort-Harrouard, un bilan détaillé des opérations antérieures et des apports à la connaissance du site et de son rayonnement, ainsi que d'un état d'avancement des travaux et des publications des dernières fouilles programmées serait nécessaire.

PROTECTION DU SITE ET DES VESTIGES ET VALORISATION

L'attention des services de l'État (Préfecture, DRAC CRMH, SRA, STAP) a été attirée à de nombreuses reprises sur les dégradations subies par le site, de diverses origines : animaux, braconniers, engins mécaniques, et même fouilleurs clandestins équipés ou non de détecteurs de métaux.

En 1994, le SRA a fait démonter toutes les infrastructures (abris, cabane de chantier) qui étaient restées sur le site après la fin des opérations de terrain et a fait procéder au rebouchage de tous les secteurs de fouille. En s'appuyant sur la proximité de la forêt domaniale, l'entretien du site a été confié en 1995 à l'ONF, sous forme de prestations annuelles.

Des projets de valorisation, d'ampleur variable, ont concerné le site à plusieurs reprises allant de la simple signalisation dans le cadre des circuits pédestres en forêt domaniale, jusqu'à un ambitieux projet de musée de site et de parc archéologique en 1987 présenté par J.P. Mohen, alors directeur du Musée des Antiquités Nationales, projet relancé en 1995 dans un autre cadre, mais qui n'a jamais abouti.

En avril 2013, une réunion sur place avait mobilisé M. D. Martin, Préfet d'Eure-et-Loir, M. A.K. Guerza, Sous-Préfet de Dreux, Mme C. Diacon, Directrice régionale des affaires culturelles adjointe, M. H. Multon, Directeur du Musée d'Archéologie Nationale, M. A. Villes, Musée d'Archéologie Nationale, M. Maître, Maire de Sorel-Moussel, et M. L. Bourgeau, Conservateur régional de l'archéologie (DRAC), M. C. Verjux et S. Lauzanne (DRAC – SRA), M. J. Mendelman, Office National des Forêts et la Gendarmerie d'Anet. Cette réunion avait permis de faire un point détaillé sur les forces et les faiblesses du site et sur les actions de valorisation pouvant être conduites. Le site à la fois pour son intérêt écologique et archéologique mérite une mise en valeur appropriée. Cependant, en raison de son caractère isolé et en l'absence d'un grand programme de reprise des fouilles et de recherches pluriannuelles, il ne paraît pas souhaitable de s'engager dans un projet de valorisation démesuré.

A la suite des contacts entre les services de la DRAC (UDAP et SRA) et le Conservatoire d'Espaces Naturels Centre Val de Loire, il a été décidé d'engager des actions conjointes dans le cadre d'une convention de partenariat.

La délimitation de cheminements permettant d'en apprécier les principaux atouts et l'installation de quelques panneaux d'information, tant sur la faune, la flore que sur les données archéologiques, devraient permettre de répondre à la demande légitime du public et servir de bases à des visites de groupe et à des travaux pédagogiques pour les scolaires (en relation éventuellement avec l'Arboretum de l'ONF) dans le cadre de la politique d'EAC menée par le Ministère.



Vue aérienne de l'éperon barré de Fort Harrouard

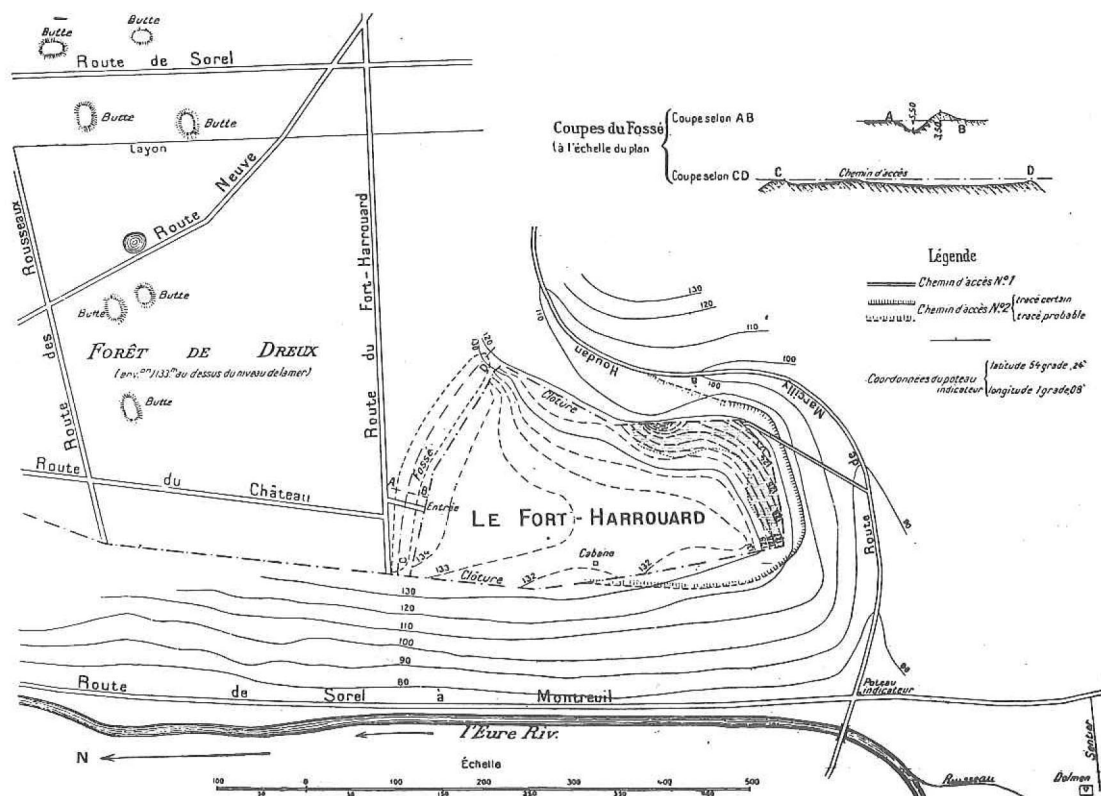


Fig. 5. — Plan du site du Fort-Harrouard, d'après l'abbé Philippe, 1936.

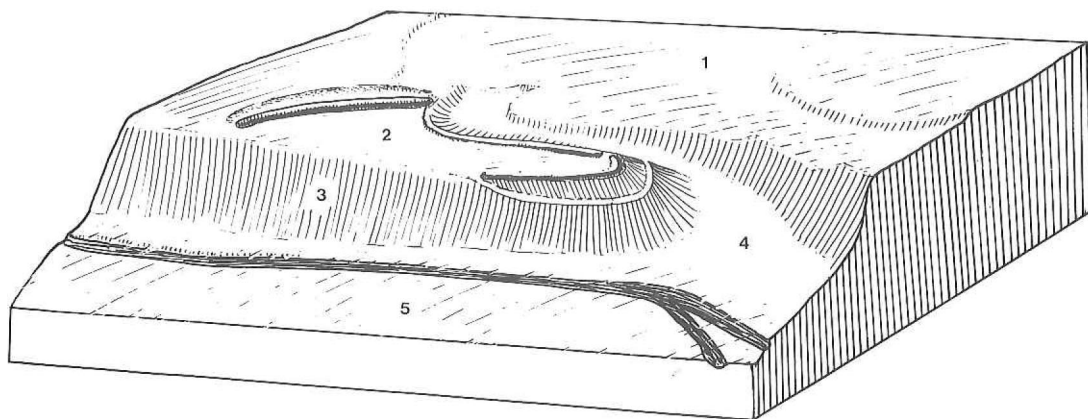


Fig. 6. — La position topographique du Fort-Harrouard : 1, plateau ; 2, éperon barré du Fort-Harrouard ; 3, pente ; 4, vallée sèche dite « Vallée Moulin » ; 5, vallée de l'Eure.

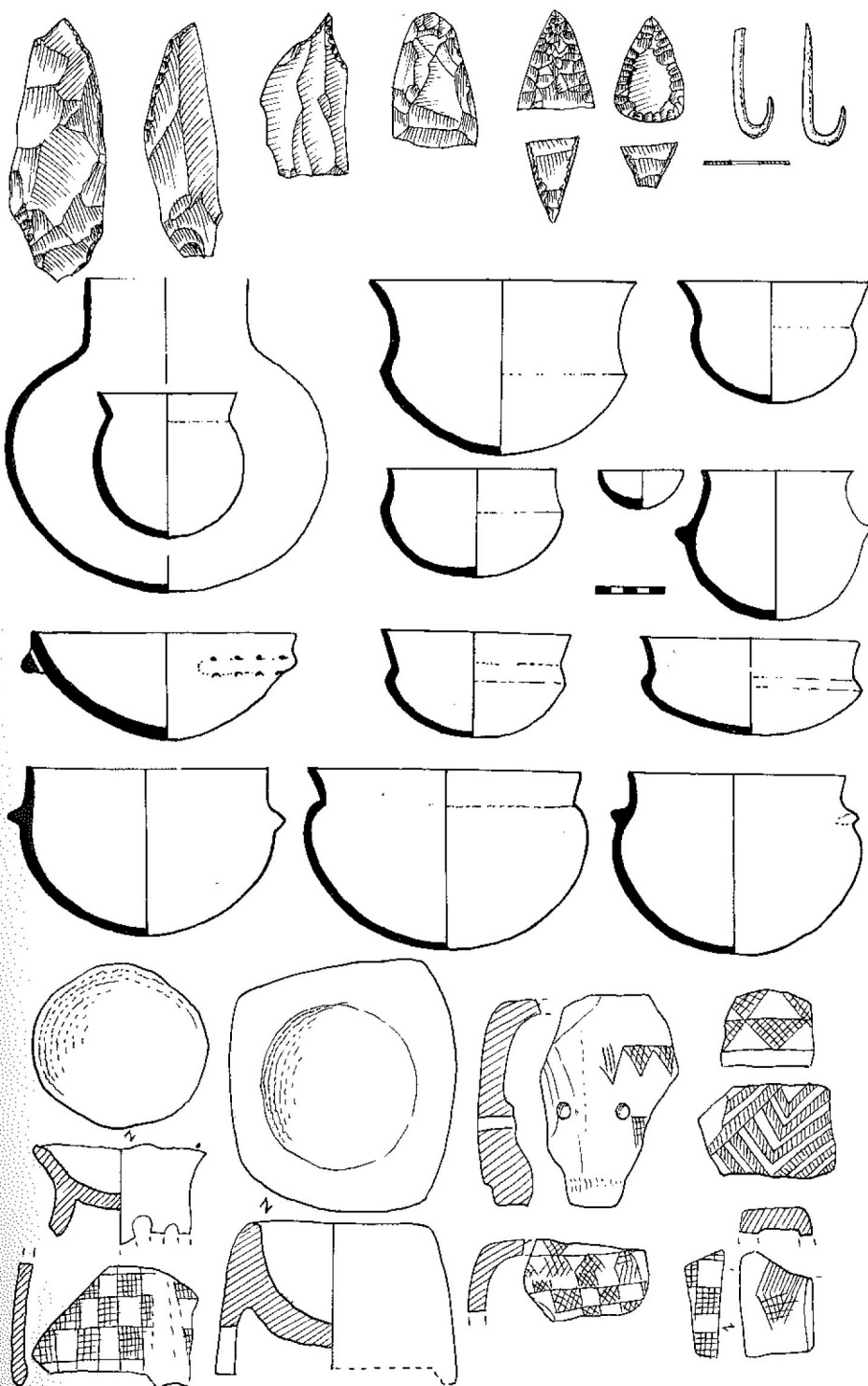


Fig. 23. — Vestiges chasséens du néolithique moyen du Fort-Harrouard d'après G. Bailloud ; statuette féminine en terre cuite (photo D. Vigears).